

LE THÉÂTRE GREC

I. Le théâtre dans la cité : théâtre, religion et politique

Si le théâtre est l'un des domaines pour lesquels on reconnaît le plus volontiers l'héritage antique, il ne faut pas perdre de vue le fait qu'assister à une représentation avait un sens bien différent dans l'Athènes du Ve s., par exemple, de celui qu'il a aujourd'hui : aller au théâtre était alors un acte avant tout civique et religieux. En effet, les Grandes Dionysies étaient à la fois l'une des grandes fêtes religieuses de la cité et le plus grand concours dramatique d'Athènes. Elles comportaient un concours de tragédie, un concours de comédie et un autre de *dithyrambe* (chant en l'honneur de Dionysos ou d'autres dieux) qui opposait les chœurs des dix tribus athéniennes.

Cette fête avait un sens civique et politique très marqué ; en effet, ayant lieu en mars, elle coïncidait — et il n'y avait là aucun hasard — avec le début de la saison de navigation et des campagnes militaires. C'était l'occasion pour la cité de manifester sa puissance : le tribut versé à Athènes par les membres de la ligue de Délos était déployé dans l'orchestra en présence de délégués des cités alliées ; les fils des Athéniens morts à la guerre défilaient en armes, et le héraut proclamait les honneurs décernés par la cité aux citoyens ou aux étrangers qui avaient bien mérité d'elle.

En outre, pour ce qui est des concours dramatiques proprement dits, l'État athénien intervenait à chaque étape de leur organisation et de leur déroulement. L'archonte éponyme sélectionnait les cinq comédies et les trois poètes tragiques qui seraient admis à concourir. (Pour prendre part au concours de tragédie, chaque poète devait présenter une trilogie et un drame satyrique.) L'État désignait les chorèges qui assumeraient les frais de la représentation. C'est également l'État qui assignait les acteurs (Athéniens ou étrangers) aux auteurs de pièces.

Le début des concours proprement dits était marqué par des libations versées par les stratèges. Les juges des concours étaient tirés au sort (un par tribu) ; après le concours, une assemblée se tenait pour soumettre à reddition de comptes les magistrats chargés de leur organisation. Participer au jury était donc un acte de la vie civique comme un autre.

Tout le corps civique assistait aux représentations, ce qui explique la taille des théâtres ; étaient également présents des métèques et des étrangers ; peut-être des femmes y assistaient-elles aussi, peut-être aussi des esclaves ; à partir de Périclès ou du IVe s., une indemnité était versée aux citoyens pour leur permettre d'aller aux représentations en compensant la perte de revenus liée à un jour chômé (les représentations durent toute la journée). Tout théâtre comporte des places d'honneur, souvent au premier rang de l'orchestra (elles sont généralement pourvues d'un dossier ; parfois, le titre de la personne à qui la place est réservée est gravé dans la pierre : cf. au théâtre de Dionysos, à Athènes). Durant les concours, les assemblées et les tribunaux ne siégeaient pas. Avant la création du théâtre de Dionysos, vers -490, les représentations avaient lieu sur l'agora, alors centre de la vie politique ; réciproquement, à l'époque hellénistique, les assemblées du peuple se déroulaient souvent au théâtre. La polysémie du mot ἀγών — qui, outre un concours athlétique, désigne toute forme de débat contradictoire, que celui-ci ait pour cadre un tribunal ou bien une tragédie — tend également à rapprocher le théâtre des autres activités civiques.

II. Organisation matérielle du théâtre.

1. Architecture d'un théâtre

Le théâtre grec utilise toujours une pente naturelle, contrairement aux théâtres romains, souvent construits sur un remblai de terre, et il n'a pas de mur de fond de scène. La plupart des théâtres ne sont pas construits en pierre avant le IVe s. : celui d'Épidaure est de cette époque, ainsi que le théâtre de Dionysos à Athènes ; si l'emplacement était utilisé depuis le début du Ve s., jusqu'au IVe s., on se sert de constructions légères, en bois. (Le théâtre en pierre fut achevé vers 330.)

Le chœur évolue sur l'*orchestra* ("place pour danser"), qui était tout d'abord rectangulaire, voire trapézoïdale (par exemple à Thorikos, en Attique) ; elle peut être également semi-circulaire (théâtre de Dionysos à Athènes) ou circulaire (Épidaure). Cet espace scénique était fermé par une baraque de bois, la *skènè*, qui servait aux changements de costume des acteurs et qui, à l'origine, est un hors-scène ; au Ve s., elle a été intégrée dans l'aire de jeu et utilisée pour représenter un palais (*Agamemnon*), une maison (*Électre*) ou une grotte (*Philoctète*). La *skènè* était dotée d'un toit en terrasse sur lequel apparaissaient des personnages divins, d'où son nom de *théologéion*.

On utilise des machines : l'*ekkyklème* (ἐκκύκλημα, "ce que l'on fait rouler dehors") pour mettre sous les yeux du public le résultat de ce qui s'était passé dans l'espace hors scène, notamment tous les meurtres ; en effet, l'enceinte d'un théâtre étant sacrée, on ne peut y faire couler le sang ; une sorte de grue permettait à certains personnages, notamment divins, d'arriver ou de sortir de scène par la voie des airs. (On l'appelle μηχανή en grec et *machina* en latin, d'où l'expression *deus ex machina*)

En revanche, on ignore s'il existait un autel permanent en pierre au milieu de l'orchestra, ou simplement une structure légère que l'on enlevait le temps de la représentation. On s'interroge également sur l'existence d'un escalier souterrain permettant d'accéder à l'espace scénique.

2. Le spectacle

Naturellement, il y a encore bien des points obscurs, mais on s'accorde sur quelques éléments. Les textes antiques sur l'organisation matérielle du théâtre ne remontent pas plus haut que le III^e s. av. J.-C. et notre principale source d'information sur le théâtre — après les pièces elles-mêmes — Pollux, a vécu au II^e s. ap. J.-C, c'est-à-dire longtemps après l'époque classique.

Le spectacle — qu'il s'agisse des effets visuels ou des chants et des danses — joue un rôle primordial dans le théâtre antique (*cf.* l'étymologie du mot θέατρον). L'auteur n'est pas seulement celui d'un texte, mais il est aussi compositeur et chorégraphe ; en outre, il est metteur en scène et, au début du genre, il tient lui-même le premier rôle.

Le costume tragique cherche à faire de l'acteur un être surhumain, à creuser l'écart avec la réalité quotidienne : il porte des cothurnes (chaussures à talons compensés hauts de plusieurs dizaines de centimètres : certaines anecdotes citent le cas d'acteurs chaussés de cothurnes qui, victimes d'un faux pas, ont fait une chute et se sont rendus ridicules ; ils ne furent peut-être utilisés qu'à partir de l'époque hellénistique), une robe à longues manches, ornée de broderies d'or et de pourpre. Le costume comique, quant à lui, affiche les signes du sexe : des rembourrages judicieusement placés soulignent la poitrine et les fesses des personnages féminins, et le sexe des personnages masculins. Les vêtements des acteurs sont de couleurs vives, facilement repérables, ce qui contribue à l'identification immédiate des personnages.

Les acteurs portent des masques faits de tissu. Chaque acteur joue plusieurs rôles, le changement étant clairement matérialisé par le changement de masque. Tous les rôles sont joués par des hommes. Au début, dans les tragédies, il y a un seul acteur, puis deux (le deuxième acteur est introduit par Eschyle), puis trois (à partir de Sophocle). Le poète comique, lui, a besoin d'au moins quatre acteurs. Il y a également de nombreux figurants muets. La situation sociale des acteurs est variable : on peut les aduler ou les mépriser selon la vogue ; si les acteurs jouant de petits rôles pouvaient connaître des difficultés économiques et être en butte au mépris du public, les premiers rôles, ceux des héros de tragédie, étaient confiés à des acteurs connus, bien rémunérés et jouissant d'une réelle notoriété. Cependant, au cours du IV^e s., une réputation d'immoralité s'attache de plus en plus à quiconque exerce ce métier, notamment parce que les acteurs sont payés.

Les décors étaient très réduits, se limitant souvent à quelques tableaux peints, notamment sur la partie de la *skènè* faisant face aux spectateurs. On sait peu de chose de la mise en scène ; les vases, par exemple, illustrent souvent des scènes qui se déroulaient hors de la vue du spectateur (Médée tuant ses enfants, Clytemnestre et Égisthe tuant Agamemnon) ; mais elles peuvent aussi être le pur produit de l'imagination du peintre.

III. Petite chronologie de la poésie dramatique

Les origines de la poésie dramatique grecque sont mal connues, mais plusieurs types de spectacles ont pu, chacun à sa façon, constituer une source du théâtre grec classique : il s'agit de l'épopée (récit d'une action), de la lyrique chorale, des thrènes chantés en l'honneur des morts et enfin des danses avec masques et costumes qui étaient déjà pratiquées dans les palais crétois. Ainsi, la tragédie, par exemple, pourrait procéder d'une synthèse de l'épopée et de la lyrique chorale.

Les concours de poésie dramatique sont apparus à Athènes au VI^e s. : les Panathénées auraient été réorganisées à cette époque pour pouvoir rivaliser avec les jeux de Delphes et d'Olympie. Les concours tragiques seraient apparus à peu près en même temps, sous la houlette de Pisistrate ou de ses fils. Les Grandes Dionysies ont été instaurées en 534, selon la date traditionnelle. Le premier concours a été remporté par Thespis, considéré comme l'inventeur du genre tragique (dans ce cas, le premier concours de tragédie daterait de 534). Cette hypothèse tend à être remise en cause : Thespis ne serait qu'un précurseur qui aurait inventé le masque et le costume. En 509/508 aurait été institué le concours de dithyrambe, en 501, celui de tragédie, en 487 celui de comédie. Les concours des Lénéennes ont été créés en 440 pour les comédies et en 432 pour les tragédies.

L'histoire de la tragédie grecque se résume, pour nous, à 70 ans, des *Perses* d'Eschyle (joués en 472) à

l'Œdipe à Colone de Sophocle (représenté en 401), et à trois auteurs : Eschyle, Sophocle et Euripide. En outre, seule une toute petite partie de leur œuvre nous est parvenue (par exemple, 7 pièces sur les 123 que Sophocle aurait écrites, 19 sur 92 dans le cas d'Euripide). L'histoire de la comédie s'étend sur un période plus longue (plus d'un siècle sépare les premières pièces d'Aristophane de celles de Ménandre), mais les pièces perdues et les auteurs dont on ne connaît presque rien d'autre que le nom sont innombrables dans ce cas aussi.

Au cours de son évolution, la tragédie, tout comme la comédie, accorde une importance croissante aux parties parlées, au détriment du chœur et des parties chantées. L'importance grandissante des acteurs, en particulier du protagoniste, est confirmée par la création du prix d'interprétation, en 449.

La fin du Ve s. clôt la période faste de la tragédie grecque : en 406 meurent Sophocle et Euripide, et les contemporains ont eu immédiatement l'impression qu'il n'y avait dès lors plus de poète capable de faire de bonnes tragédies : l'année suivante, en 405, Aristophane fait jouer *les Grenouilles*, dont l'argument traduit ce sentiment et, dès -386 à Athènes, on autorise la reprise de pièces d'Eschyle, Sophocle et Euripide (auparavant, il était de règle de ne jouer les pièces qu'une seule fois), dans l'idée que les auteurs contemporains n'étaient pas capables de les égaler, même si on continue à composer de nombreuses tragédies jusqu'au Ve s. ap. J.-C.

Pour en savoir plus

Paul Demont et Anne Lebeau, *Introduction au théâtre grec antique*, Paris, Le Livre de Poche, collection Références, 1996. (Cet ouvrage comporte une abondante bibliographie.)

H.C. Baldry, *Le théâtre tragique des Grecs*, Paris, Maspero, 1975.

P. Ghiron-Bistagne, *Recherches sur les acteurs dans la Grèce antique*, Paris, Belles-Lettres, 1976.